

---

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Recommandations de vote pour les objets cantonaux  
du 24 novembre 2013

---

Réunis en Assemblée Générale, les Vert'libéraux neuchâtelois communiquent leurs recommandations de vote pour les 4 objets des votations cantonales du 24 novembre.

**Initiative législative cantonale "Pour une médecine de proximité" :  
NON**

Les Verts'Libéraux recommandent de voter « non » à l'initiative législative populaire cantonale "Pour une médecine de proximité". En effet, cinq ans après son dépôt et dans un contexte hospitalier en pleine évolution, le texte de cette initiative n'est plus d'actualité.

**Décret portant approbation des options stratégiques complémentaires définies par le Conseil d'Etat pour l'Etablissement hospitalier multisite cantonal à horizon 2017 : NON**

La politique hospitalière suisse à l'horizon 2025-2030 prévoit une réduction drastique du nombre d'hôpitaux de soins aigus dans une approche supra-cantonale. L'optique régionale soutenue par le précédent Conseil d'Etat va à l'encontre de ces nouvelles dispositions. Afin de donner une chance à notre canton de garder une place dans le paysage hospitalier de l'avenir, il faut renoncer à des options stratégiques qui mettent en péril tant la viabilité économique que la qualité des soins. C'est pourquoi les Vert'libéraux neuchâtelois refusent ce décret, afin d'offrir à l'Hôpital neuchâtelois une opportunité de repartir sur des bases plus saines et réalistes dans une vision à long terme.

**Loi portant modification de la loi de santé (LS) (soins pré-hospitaliers et centrale d'appels sanitaires urgents 144) : OUI**

Les Vert'Libéraux soutiennent la modification de la loi pour le transfert des appels sanitaires. Neuchâtel est l'un des derniers cantons à ne pas bénéficier d'une centrale d'appels dédiée aux urgences sanitaires. La reprise des appels sanitaires du canton par la centrale vaudoise entièrement professionnalisée apporte la meilleure solution à long terme, passant par une réorganisation en profondeur du fonctionnement du service d'ambulances neuchâtelois.

## **Loi sur les heures d'ouverture des commerces (LHOCom) : OUI**

Les Vert'Libéraux se prononcent en faveur de la loi sur les heures d'ouverture des commerces (LHOCom) ; celle-ci permettra aux commerces du canton d'adapter leurs horaires à ceux des cantons voisins, de rétablir ainsi une concurrence équitable et de diminuer le « tourisme des achats » induit par les différences d'horaire. Les Vert'Libéraux considèrent qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause, comme le veulent les référendaires, une loi qui est le fruit d'un compromis équilibré, élaboré en accord avec les partenariats sociaux, après plusieurs années de négociations.

Neuchâtel, le 18 septembre 2012

Raphaël Grandjean (président du comité) est à votre disposition pour toutes questions au 079 213 64 04